

GÉORISQUES

Rapport de risques

 **Commune recherchée :**

59610 Fourmies

Ce rapport de risques est délivré à titre informatif.
Il a pour but de vous montrer une vision simplifiée des risques naturels et technologiques situés près de chez vous.

Vous pouvez consulter nos conditions d'utilisation sur :
georisques.gouv.fr/cgu

5 Risques naturels identifiés :



INONDATION

 sur ma commune :

EXISTANT



REMONTÉE DE NAPPE

 sur ma commune :

EXISTANT



SÉISME

 sur ma commune :

FAIBLE



**RETRAIT GONFLEMENT DES
ARGILES**

 sur ma commune :

MODÉRÉ



RADON

 sur ma commune :

MODÉRÉ

2 Risques technologiques identifiés :



**CANALISATIONS DE TRANSPORT
DE MATIÈRES DANGEREUSES**

 sur ma commune :

CONCERNÉ



POLLUTION DES SOLS

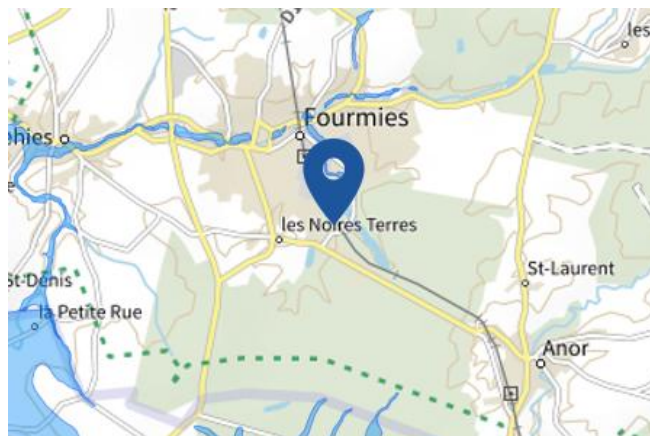
 sur ma commune :

CONCERNÉ

Risque d'inondation sur Fourmies

Risque sur la commune **EXISTANT**

L'inondation est une submersion, rapide ou lente, d'une zone habituellement hors de l'eau.



 Zone à risque entraînant une servitude d'utilité publique

Informations détaillées :



PPRN : PPRI révisant Helpe Mineure

Le plan de prévention des risques naturels (PPRN) de type Inondation nommé PPRI révisant Helpe Mineure a été approuvé sur votre commune.

Date de prescription : 14/12/2000

Date d'approbation : 18/12/2009

Le PPR couvre les aléas suivant :

Inondation

[Par une crue à débordement lent de cours d'eau](#)

Le plan de prévention des risques est un document réalisé par l'État qui interdit de construire dans les zones les plus exposées et encadre les constructions dans les autres zones exposées.

Pour avoir tous les détails sur votre PPR, vous pouvez consulter le site de votre préfecture.



AZI : Vallée de l'Helpe Mineure

L'atlas des zones inondables (AZI) vise à faciliter la connaissance des risques d'inondations par les collectivités territoriales, les services de l'État et le public.

Risque d'inondation sur Fourmies



PAPI : PAPI Sambre

Votre commune bénéficie d'un programme d'actions de prévention des inondations (PAPI) dont l'identifiant est 59DREAL20200002.

Il couvre les aléas et sous aléas :

[Inondation](#)

Ce programme vise à réduire les conséquences des inondations sur les personnes et les biens. Un PAPI peut ouvrir droit à des subventions au profit des habitants et les petites entreprises, pour les aides à réaliser des travaux de réduction de la vulnérabilité de leur habitation ou de leur bâtiment.



DDRM : DDRM59

Dans son Dossier Départemental des Risques Majeurs (DDRM), la préfecture a classé votre commune à risque pour les aléas et sous aléas :

[Inondation](#)

10 inondations classées en catastrophe naturelle dans ma commune :

Une CATNAT est une Catastrophe Naturelle, liée à un phénomène ou conjonction de phénomènes dont les effets sont particulièrement dommageables. Lorsqu'une catastrophe naturelle frappe un territoire, on dit que "le territoire est en état de catastrophe naturelle".

Code NOR	Libellé	Début le	Sur le journal officiel du
IOCE1114093A	Inondations et/ou Coulées de Boue	06/01/2011	26/05/2011
IOCE1109178A	Inondations et/ou Coulées de Boue	13/11/2010	06/04/2011
INTE0300095A	Inondations et/ou Coulées de Boue	10/11/2002	09/03/2003
INTE0000693A	Inondations et/ou Coulées de Boue	30/07/2000	17/12/2000
INTE9900627A	Inondations et/ou Coulées de Boue	25/12/1999	30/12/1999
INTE9500103A	Inondations et/ou Coulées de Boue	17/01/1995	24/02/1995
INTE9400004A	Inondations et/ou Coulées de Boue	19/12/1993	15/01/1994
INTE9300213A	Inondations et/ou Coulées de Boue	02/06/1992	12/06/1993
NOR19850314	Inondations et/ou Coulées de Boue	22/11/1984	29/03/1985
NOR19831005	Inondations et/ou Coulées de Boue	21/06/1983	08/10/1983

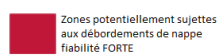
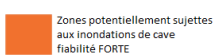
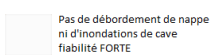
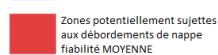
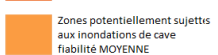
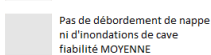
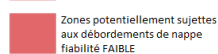
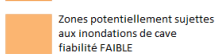
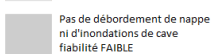
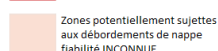
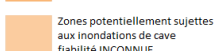
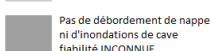
Risque de remontées de nappe sur Fourmies

Risque sur la commune **EXISTANT**

Une inondation par remontée de nappe se produit lorsque la nappe phréatique (le réservoir d'eau souterrain) sature le sol et remonte à la surface, souvent après des pluies prolongées ou des crues.

Les remontées de nappes peuvent provoquer l'inondation de caves et engendrer l'endommagement du bâti, notamment du fait d'infiltrations dans les murs. A long terme, des infiltrations dans les murs peuvent désagréger les mortiers. Il faut être très prudent lors des opérations de pompage lorsque des caves ont été inondées afin de ne pas fragiliser les murs à cause d'une différence de pression exercée par l'eau.



 Zones potentiellement sujettes aux débordements de nappe fiabilité FORTE	 Zones potentiellement sujettes aux inondations de cave fiabilité FORTE	 Pas de débordement de nappe ni d'inondations de cave fiabilité FORTE
 Zones potentiellement sujettes aux débordements de nappe fiabilité MOYENNE	 Zones potentiellement sujettes aux inondations de cave fiabilité MOYENNE	 Pas de débordement de nappe ni d'inondations de cave fiabilité MOYENNE
 Zones potentiellement sujettes aux débordements de nappe fiabilité FAIBLE	 Zones potentiellement sujettes aux inondations de cave fiabilité FAIBLE	 Pas de débordement de nappe ni d'inondations de cave fiabilité FAIBLE
 Zones potentiellement sujettes aux débordements de nappe fiabilité INCONNUE	 Zones potentiellement sujettes aux inondations de cave fiabilité INCONNUE	 Pas de débordement de nappe ni d'inondations de cave fiabilité INCONNUE

Informations détaillées :



REMONTÉE DE NAPPES :

Votre niveau d'exposition aux remontées de nappes est : Zones potentiellement sujettes aux débordements de nappe.

L'indication de fiabilité associé à votre zone est : MOYENNE



PAPI : PAPI Sambre

Votre commune bénéficie d'un programme d'actions de prévention des inondations (PAPI) dont l'identifiant est 59DREAL20200002.

Il couvre les aléas et sous aléas :

[Inondation](#)

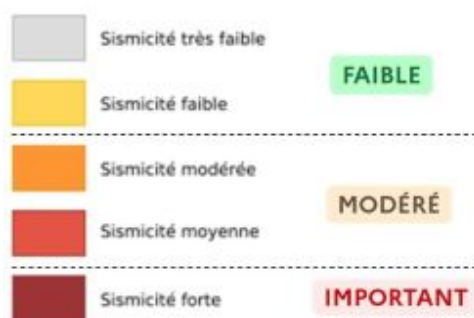
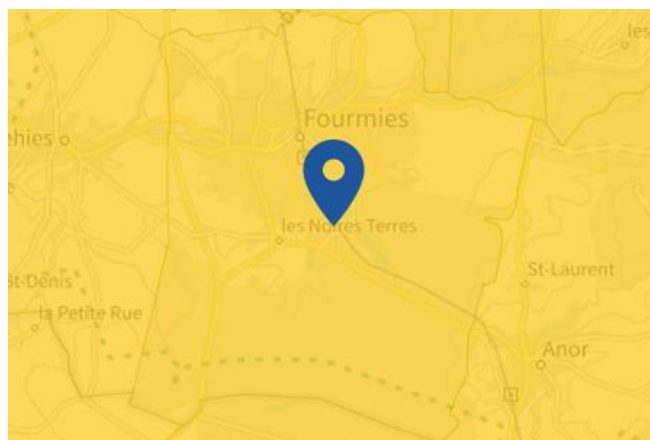
Ce programme vise à réduire les conséquences des inondations sur les personnes et les biens. Un PAPI peut ouvrir droit à des subventions au profit des habitants et les petites entreprises, pour les aides à réaliser des travaux de réduction de la vulnérabilité de leur habitation ou de leur bâtiment.

Risque de séisme sur Fourmies

Risque sur la commune **FAIBLE**

Les tremblements de terre naissent généralement dans les profondeurs de l'écorce terrestre et causent des secousses plus ou moins violentes à la surface du sol. Généralement engendrés par la reprise d'un mouvement tectonique le long d'une faille, ils peuvent avoir pour conséquence d'autres phénomènes : mouvements de terrain, raz de marée, liquéfaction des sols (perte de portance), effet hydrologique.

Certains sites, en fonction de leur relief et de la nature du sol, peuvent amplifier les mouvements créés par le séisme. On parle alors d'effet de site. On caractérise un séisme par sa magnitude (énergie libérée) et son intensité (effets observés ou ressentis par l'homme, ampleurs des dégâts aux constructions).



Informations détaillées :



DDRM : **DDRM59**

Dans son Dossier Départemental des Risques Majeurs (DDRM), la préfecture a classé votre commune à risque pour les aléas et sous aléas :

[Séisme](#)



SÉISME : **Échelle règlementaire et obligations associées**

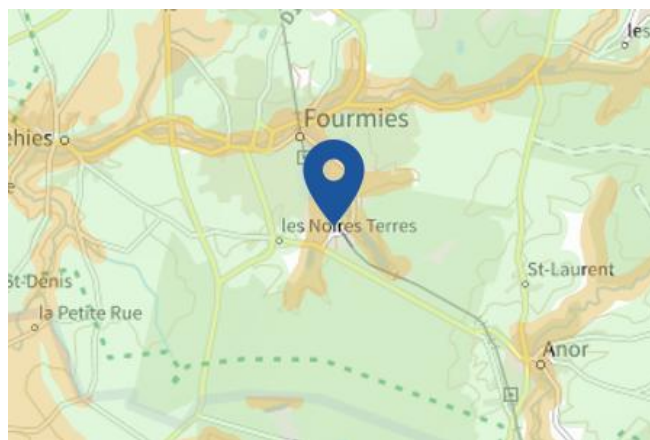
Sur l'échelle règlementaire, à votre adresse, le risque sismique est de **2/5**.

Pour votre sécurité, à partir d'un risque de niveau 2, des obligations en cas de travaux ou de construction sont liées à prévenir votre risque sismique. Vous pouvez les consulter sur cette fiche.

Risque de retrait gonflement des argiles sur Fourmies

Risque sur la commune **MODÉRÉ**

Les sols qui contiennent de l'argile gonflent en présence d'eau (saison des pluies) et se tassent en saison sèche. Ces mouvements de gonflement et de rétractation du sol peuvent endommager les bâtiments (fissuration). Les maisons individuelles qui n'ont pas été conçues pour résister aux mouvements des sols argileux peuvent être significativement endommagées. C'est pourquoi le phénomène de retrait et de gonflement des argiles est considéré comme un risque naturel. Le changement climatique, avec l'aggravation des périodes de sécheresse, augmente ce risque.



Informations détaillées :



RGA : Échelle règlementaire et obligations associées

Sur l'échelle règlementaire, à votre adresse, le risque de gonflement des argiles est de **2/3**.

Pour votre sécurité, des obligations en cas de travaux ou de construction sont liées à prévenir le risque.

5 sécheresses classées en catastrophe naturelle dans ma commune :

Une CATNAT est une Catastrophe Naturelle, liée à un phénomène ou conjonction de phénomènes dont les effets sont particulièrement dommageables. Lorsqu'une catastrophe naturelle frappe un territoire, on dit que "le territoire est en état de catastrophe naturelle".

Code NOR	Libellé	Début le	Sur le journal officiel du
IOME2316198A	Sécheresse	01/01/2022	14/09/2023
INTE2122515A	Sécheresse	01/04/2020	31/08/2021
INTE1920338A	Sécheresse	01/07/2018	09/08/2019
INTE9100177A	Sécheresse	01/01/1990	17/04/1991
INTE9000289A	Sécheresse	01/06/1989	15/08/1990

Risque radon sur Fourmies

Risque sur la commune **MODÉRÉ**

Le radon est un gaz radioactif naturel. Il est présent dans le sol, l'air et l'eau. Il présente principalement un risque sanitaire pour l'homme lorsqu'il s'accumule dans les bâtiments.



Informations détaillées :



RADON : Potentiel radon moyen : recommandations et obligations

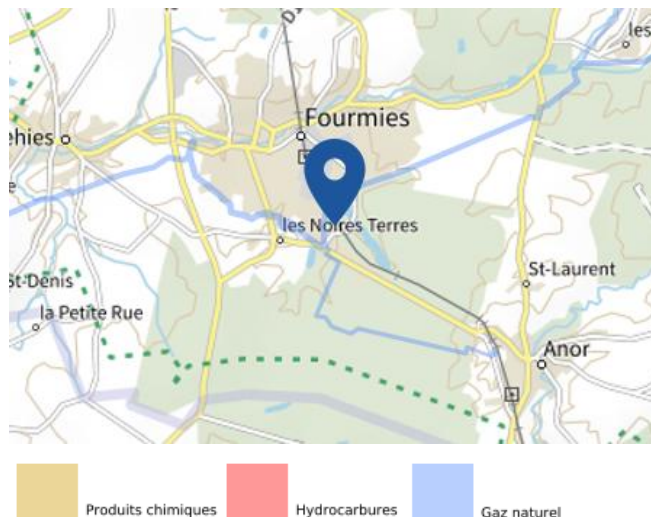
Sur l'échelle réglementaire dans votre commune, le potentiel radon est de **2/3**.

Pour votre sécurité, lorsque le potentiel radon est élevé (niveau 3), il existe des recommandations et une obligation d'informer les acquéreurs ou locataires. Vous pouvez les consulter sur cette fiche.

Canalisations de transport de matières dangereuses sur Fourmies

 Risque sur la commune **CONCERNÉ**

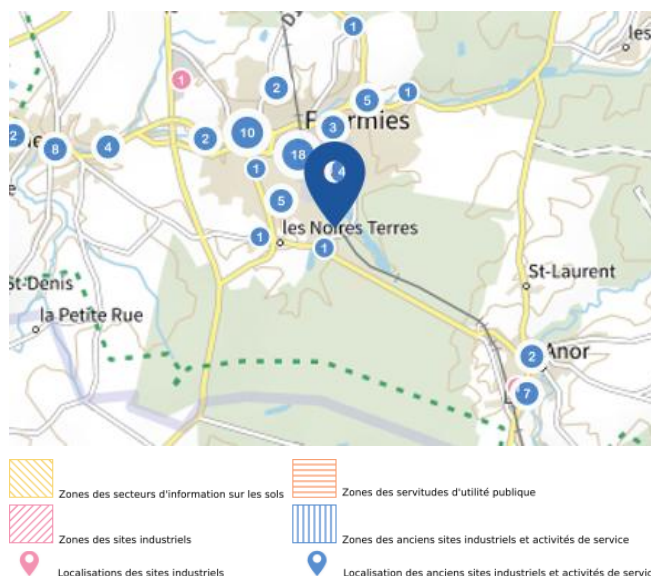
Les canalisations sont fixes et protégées. En général, elles sont enterrées à au moins 80 cm de profondeur. Les canalisations sont utilisées pour le transport sur grandes distances du gaz naturel (gazoducs), des hydrocarbures liquides ou liquéfiés (oléoducs, pipelines), de certains produits chimiques (éthylène, propylène...) et de la saumure (saumoduc).



Risque de pollution des sols sur Fourmies

Risque sur la commune **CONCERNÉ**

Un site pollué est un site qui, du fait d'anciens dépôts de déchets ou d'infiltration de substances polluantes, présente une pollution susceptible de provoquer une nuisance ou un risque pérenne pour les personnes ou l'environnement.



Informations détaillées :



SIS :

Votre commune contient un secteur d'information sur les sols (SIS) pouvant occasionner des obligations et des restrictions d'usage.
Renseignez vous auprès de votre mairie.

Liste des sites pollués ou potentiellement pollués recensés dans un rayon de 250m en annexe 1.

Liste des anciens sites industriels ou activités de service recensés dans un rayon de 500m en annexe 2.

Annexe 1 : Liste des sites pollués ou potentiellement pollués recensés dans un rayon de 250m

Les tableaux ci-dessous répertorient les sites pollués ou potentiellement pollués ainsi que les anciens sites industriels ou activités de service (base de données CASIAS) sur votre commune.

1 sites pollués ou potentiellement pollués à moins de 250m

Identifiant	Nom établissement	Statut instruction
SSP001124801	GlassDéco	En cours

Annexe 2 : Liste des anciens sites industriels ou activités de service recensés dans un rayon de 500m

109 anciens sites industriels ou activités de service à moins de 500m

Identifiant	Nom établissement	Etat	Activité principale
SSP3968853	Visserie	Indéterminé	
SSP3968852	Filature	Indéterminé	
SSP3968839	Dépôt de liquides inflammables	Indéterminé	
SSP3968838	Garage	En arrêt	
SSP3968837	Travail des métaux	Indéterminé	
SSP3968836	Garage	Indéterminé	
SSP3968812	Travail des métaux	En arrêt	
SSP3968811	Pompe à essence	Indéterminé	
SSP3968806	Pompe à essence	En arrêt	
SSP3968800	Garage	En arrêt	
SSP3968799	Travail des métaux	Indéterminé	
SSP3968794	Travail des métaux	Indéterminé	
SSP3968793	Dépôt de mazout	Indéterminé	
SSP3968792	Transformation des matières plastiques	Indéterminé	
SSP3968791	Pompe à essence	En arrêt	
SSP3968790	Pompe à essence	Indéterminé	
SSP3968782	Pompe à essence	En arrêt	
SSP3968780	Dépôt d'hydrocarbures	En arrêt	
SSP3968774	Atelier de moulage de matières	Indéterminé	
SSP3968773	Teinturerie	En arrêt	
SSP3968766	Garage	Indéterminé	
SSP3968763	Dépôt de fuel	En arrêt	
SSP3968760	Dépôt de fuel	En arrêt	
SSP3968758	Garage	Indéterminé	
SSP3968755	Distribution d'électricité	Indéterminé	
SSP3968754	Métallurgie	Indéterminé	
SSP3968745	Agence de charbonnage	En arrêt	
SSP3968739	Constructions mécaniques	Indéterminé	
SSP3968722	Ateliers de traitement des brais et huiles	En arrêt	
SSP3968721	Dépôt de mazout	Indéterminé	
SSP3968720	Dépôt de mazout	En arrêt	
SSP3968719	Fabrication d'appareils ménagers	Indéterminé	
SSP3968708	Pompe à essence	En arrêt	
SSP3968707	Pompe à essence	Indéterminé	
SSP3968706	Magasin de stockage	Indéterminé	
SSP3968689	Filature et tissages	Indéterminé	
SSP3968682	Teinturerie	Indéterminé	
SSP3968662	Visserie	En arrêt	

Identifiant	Nom établissement	Etat	Activité principale
SSP3968657	Magasin de cycles	Indéterminé	
SSP3968655	Fabrique d'huiles, graisses et savons	Indéterminé	
SSP3968650	Visserie	Indéterminé	
SSP3968649	Garage	Indéterminé	
SSP3968648	Dépôt de fuel	En arrêt	
SSP3968647	Garage	Indéterminé	
SSP3968644	Carrosserie	En arrêt	
SSP3968641	Garage	Indéterminé	
SSP3968628	Atelier de teinture et de dégraissage	En arrêt	
SSP3968476	Brasserie	Indéterminé	
SSP3968475	Chaudronnerie	En arrêt	
SSP3968473	Pompe à essence	Indéterminé	
SSP3968472	Agence de charbonnage	Indéterminé	
SSP3968471	Garage	Indéterminé	
SSP3968470	Garage	En arrêt	
SSP3968469	Verrerie	Indéterminé	
SSP3968467	Epicerie	En arrêt	
SSP3968466	Pompe à essence	Indéterminé	
SSP3968465	Fabrique d'huiles, graisses et savons	En arrêt	
SSP3968464	Pompe à essence	Indéterminé	
SSP3968463	Entrepreneur de transports	En arrêt	
SSP3968462	Fonderie de fer et de cuivre	En arrêt	
SSP3968461	Pompe à essence	En arrêt	
SSP3968460	Dépôt de liquides inflammables	En arrêt	
SSP3968459	Pompe à essence	En arrêt	
SSP3968458	Café	Indéterminé	
SSP3968457	Dépôt de liquides inflammables	En arrêt	
SSP3968456	Pompe à essence	Indéterminé	
SSP3968455	Pompe à essence	Indéterminé	
SSP3968454	Pompe à essence	Indéterminé	
SSP3968453	Pompe à essence	Indéterminé	
SSP3968452	Garage	En arrêt	
SSP3968451	Fonderie de fer	En arrêt	
SSP3968450	Pompe à essence	En arrêt	
SSP3968449	Bain d'étamage	Indéterminé	
SSP3968448	Dépôt de liquides inflammables	En arrêt	
SSP3968447	Fonderie	En arrêt	
SSP3966931	Serrurerie, et fabrique de limes	En arrêt	
SSP3966907	Fabrique de produits chimiques	En arrêt	
SSP3966906	Gazomètre	En arrêt	
SSP3966905	Chaudronnerie et serrurerie	Indéterminé	
SSP3966904	Teinturerie	Indéterminé	
SSP3966903	Chaudronnerie	Indéterminé	
SSP3966902	Tannerie	Indéterminé	
SSP3966901	Usine à gaz	Indéterminé	

Identifiant	Nom établissement	Etat	Activité principale
SSP3966900	Verrerie en flaconnerie	En arrêt	
SSP3966899	Emaillerie	En arrêt	
SSP3966898	Serrurerie	Indéterminé	
SSP3966897	Verrerie	Indéterminé	
SSP3966896	Fonderie	Indéterminé	
SSP3966895	Fonderie de fer et cuivre	Indéterminé	
SSP3966894	Caoutchouc (fabrique d'article en)	Indéterminé	
SSP3966893	Fabrique de savons	Indéterminé	
SSP3966892	Fonderie de fer et cuivre	Indéterminé	
SSP3966891	Tannerie	Indéterminé	
SSP3966890	Savonnerie	Indéterminé	
SSP3966889	Serrurerie	Indéterminé	
SSP3966888	Fonderie de cuivre	Indéterminé	
SSP3966887	Serrurerie	Indéterminé	
SSP3966886	Teinturerie	Indéterminé	
SSP3966885	Usine à gaz pour l'éclairage de la gare	Indéterminé	
SSP3966884	Peignage (atelier de)("Peignage Anglais")	En arrêt	
SSP3966883	Fonderie de fonte	En arrêt	
SSP3966882	Dépôt de pétrole et essences	En arrêt	
SSP3966881	Fabrique d'huiles et de graisses	Indéterminé	
SSP3966880	Caoutchouc (fabrique de)	En arrêt	
SSP3966879	Fabrique de limes	Indéterminé	
SSP3966878	Fabrique de limes	Indéterminé	
SSP3966877	Fonderie de cuivre	Indéterminé	
SSP3966876	Chaudronnerie	Indéterminé	
SSP3966872	Serrurerie	Indéterminé	



RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE

Liberté
Égalité
Fraternité



QUE FAIRE
EN CAS D'...

Premier risque naturel en France, les
inondations concernent une très grande
majorité des territoires français.

INONDATION ?

Avant une inondation

- **RENSEIGNEZ-VOUS** auprès de la **mairie** sur le type d'inondation qui vous concerne et les mesures de protection (lieux d'hébergement en cas d'évacuation, etc.)
- **FAITES RÉALISER** un **diagnostic** de vulnérabilité de votre maison
- **PRÉPAREZ** votre **kit d'urgence 72 heures** avec les objets et articles essentiels
- **PRÉVOYEZ** les dispositifs de **protection à installer** : sacs de sable, barrières amovibles (batardeaux) et le matériel pour surélever les meubles
- **AMÉNAGEZ** une **zone refuge** à l'étage, avec une ouverture permettant l'évacuation **OU IDENTIFIEZ** un lieu à proximité pour vous réfugier

Quand une inondation est annoncée et que l'eau monte

- **ÉLOIGNEZ-VOUS** des cours d'eau, des berges et des ponts
- **REPORTEZ** tous vos déplacements, que ce soit à pied ou en voiture
- **N'ALLEZ PAS CHERCHER** vos enfants à l'école ou à la crèche : ils y sont en sécurité
- **INFORMEZ-VOUS** sur les sites Météo-France et Vigicrues
- **INSTALLEZ** les dispositifs de protection, sans vous mettre en danger, et placez en hauteur les produits polluants
- **COUPEZ**, si possible, les réseaux de gaz, d'électricité et de chauffage
- **RÉFUGIEZ-VOUS** dans un bâtiment, en hauteur ou à l'étage, avec le kit d'urgence 72 heures
- **NE DESCENDEZ PAS** dans les sous-sols ou les parkings souterrains

Pendant toute la durée de l'inondation



NE PRENEZ PAS VOTRE VOITURE, 30 cm d'eau suffisent à emporter une voiture



ÉVITEZ DE TÉLÉPHONER afin de laisser les réseaux disponibles pour les secours



RESTEZ À L'ABRI, n'évacuez votre domicile que sur ordre des autorités



RESTEZ À L'ÉCOUTE des consignes des autorités

POUR EN SAVOIR PLUS : georisques.gouv.fr



RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE

Liberté
Égalité
Fraternité



QUE FAIRE
EN CAS DE...

Le séisme est le risque naturel majeur potentiellement le plus meurtrier, tant par ses effets directs (chutes d'objets et effondrement de bâtiments) qu'indirects (mouvements de terrain, tsunami, etc.).

SÉISME ?

Avant les secousses, préparez-vous

- **REPÉREZ les endroits où vous protéger :** loin des fenêtres, sous un meuble solide
- **FIXEZ les appareils et meubles lourds** pour éviter qu'ils ne soient projetés ou renversés
- **PRÉPAREZ VOTRE KIT D'URGENCE 72H** avec les objets et articles essentiels
- **FAITES RÉALISER UN DIAGNOSTIC de vulnérabilité** de votre bâtiment



Pendant les secousses

- **ABRITEZ-VOUS PRÈS D'UN MUR**, d'une structure porteuse ou sous des meubles solides
- **ELOIGNEZ-VOUS DES FENÊTRES** pour éviter les bris de verre
- Si vous êtes en rez-de-chaussée ou à proximité d'une sortie, **ÉLOIGNEZ-VOUS DU BÂTIMENT**
- **NE RESTEZ PAS PRÈS DES LIGNES ÉLECTRIQUES** ou d'ouvrages qui pourraient s'effondrer (ponts, corniches, ...)
- **EN VOITURE, NE SORTEZ PAS** et arrêtez-vous à distance des bâtiments
- **RESTEZ ATTENTIF :** après une première secousse, il peut y avoir des répliques



Après les secousses



SORTEZ DU BÂTIMENT, évacuez par les escaliers et éloignez-vous de ce qui pourrait s'effondrer



ELOIGNEZ-VOUS DES CÔTES et rejoignez les hauteurs : un séisme peut provoquer un tsunami



ÉVITEZ DE TÉLÉPHONER afin de laisser les réseaux disponibles pour les secours



RESTEZ À L'ÉCOUTE des consignes des autorités

POUR EN SAVOIR PLUS : georisques.gouv.fr

